

Mardi le 5 juin 2018

## Pour un environnement sportif exempt d'abus

Montréal (Québec) - Le Centre de règlement des différends sportifs du Canada (CRDSC) appuie les initiatives assurant une protection à la jeunesse canadienne pour qu'elle puisse compter sur une expérience sportive en toute sécurité, exempte d'abus psychologique et physique. Une approche universelle qui est bien comprise par les athlètes, les entraîneurs, le personnel de soutien, les dirigeants du sport et les parents, est un pas dans la bonne direction pour prévenir les abus dans le sport.

Le CRDSC est prêt à travailler avec les collaborateurs intéressés, tels que B2dix, l'Association canadienne des entraîneurs, le Centre canadien de protection de l'enfance, Respect et Sport et le gouvernement pour mettre en œuvre des politiques et procédures visant à rendre les organismes de sport imputables selon des normes élevées en ce qui concerne la protection des participants en sport.

« Nous saluons le courage de ces victimes qui sont sorties de l'ombre dans le but de susciter des changements positifs pour les générations futures de jeunes athlètes. Nous appuyons la nouvelle dynamique engendrée par les révélations d'hier, a déclaré David de Vlieger, président du conseil d'administration du CRDSC. Le CRDSC est un partenaire logique pour aider le système sportif à mettre en place des solutions durables qui, nous l'espérons, mèneront au lancement d'un bureau d'ombuds du sport au Canada. La sécurité devrait être une attente universelle pour les jeunes athlètes canadiens. »

Le CRDSC a été fondé suite à la publication du rapport *La solution gagnante* pour le gouvernement fédéral en 2000. Ce rapport souligne : « Il existe un urgent besoin de réforme stratégique au sein de la collectivité du sport amateur au Canada. Faute de politiques justes et cohérentes ou à cause d'une mauvaise application des politiques, les athlètes et autres participants se font imposer des mesures disciplinaires, sont harcelés et se font refuser des possibilités sans avoir de recours appropriés ni de mécanisme d'appel à leur disposition. Parfois, même lorsque des politiques sont en place et correctement appliquées, les parties à un différend doivent pouvoir recourir à une tierce partie impartiale. » Depuis sa création en 2004, le CRDSC a été une ressource neutre, souple et compétente pour régler des différends dans le système sportif canadien, plus particulièrement concernant la sélection d'équipes, le financement des athlètes, le dopage et les procédures disciplinaires.

La pierre angulaire des services du CRDSC est sa liste de 50 médiateurs et arbitres formés pour être en mesure de régler, souvent dans des délais très serrés, des situations difficiles et stressantes qui surviennent dans le sport. Près de la moitié d'entre eux ont déjà une expertise à titre d'enquêteurs ou arbitres de cas de harcèlement dans d'autres contextes. Le CRDSC se concentre aussi sur la prévention des différends en faisant la promotion de la bonne gouvernance et en encourageant l'équité dans tous les sports, du terrain de jeu jusqu'au conseil d'administration. Il s'est ainsi positionné comme mécanisme naturel et indépendant en permettant aux parties de soulever leurs inquiétudes lorsque des situations surviennent et en traitant de manière appropriée les incidents de nature non-criminelle, qui demeurent cependant inacceptables en sport.

En avril 2017, le CRDSC a publié un rapport recommandant la création d'un programme ombuds pour le sport au Canada. Les conclusions et recommandations, élaborées suite à un processus de consultation s'étant échelonné sur un an, dont un sondage pancanadien en ligne, des groupes témoins et des consultations ciblées de partenaires clés. Le rapport intégral est disponible dans les deux langues officielles sur la page d'accueil du site Internet du CRDSC au [www.crdsc-sdrcc.ca](http://www.crdsc-sdrcc.ca). Le CRDSC se réjouit de cette opportunité de travailler avec les intervenant concernés pour faire du sport canadien un lieu plus sécuritaire.

## À propos du CRDSC

Le CRDSC est une société sans but lucratif créée par une loi du gouvernement fédéral et financée par le Gouvernement du Canada. Le CRDSC a pour mission de fournir à la communauté sportive un service national de règlement extrajudiciaire des différends et de renforcer la culture d'équité dans le sport canadien en réglant les différends avec célérité et efficacité et en fournissant une expertise et une assistance en la matière.

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec :

Marie-Claude Asselin  
Chef de la direction  
Téléphone : 1-866-733-7767  
Cellulaire : (514) 465-7339  
mcasselin @ crdsc-sdrcc.ca